



Organisme Certificateur

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Certificat attribué à

**ANNAH CRUZ BIJOUX
4 RUE DES AYGUINARDS
38240 MEYLAN**

Le CERIB atteste que ladite société a été évaluée et a démontré la conformité aux exigences du référentiel :

ORIGINE FRANCE GARANTIE

pour son activité de :

- Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires

Les spécifications des produits incluant le nom des familles et l'adresse du ou des sites de principale
ouvroison sont listées en annexe.

Date de labellisation définitive : **24 septembre 2020**

Sous réserve du respect continu des critères de labellisation Origine France Garantie, ce certificat est valable
pour une période de **3 ans** soit jusqu'au : **24 septembre 2023**

Attestation n° **CERIB 13 0012**

Épernon, le **24 septembre 2020**

Cédric FRANCOU
Directeur Qualité Sécurité Environnement



Origine France Garantie (PRO)
est une marque de (FRANCE)

Annexe 1/1

Cette annexe fait partie intégrante du Certificat Origine France Garantie

Le CERIB a émis cette annexe à l'attestation de conformité relative au référentiel :

ORIGINE FRANCE GARANTIE

Attestation n° CERIB 13 0012

ANNAH CRUZ BIJOUX
4 rue des Ayguinards
38240 MEYLAN

Les spécifications des produits, incluant les noms de gammes, sont listées ci-dessous :

Famille	Produit
	Colliers
	Sautoirs
	Bracelets
	Boucles d'oreilles
	Bagues argent 925*
	Pompons et charms

*sauf finitions rhodiées

Les adresses des sites d'acquisition de leurs caractéristiques essentielles sont les suivantes :

ANNAH CRUZ BIJOUX
4 rue des Ayguinards
38240 MEYLAN

Épernon, le **24 septembre 2020**



Cédric FRANCOU

Directeur Qualité Sécurité Environnement

